



Termes de référence

Expert en éducation pour appuyer la réforme curriculaire

Nom du projet : Projet d'Appui institutionnel à la Réforme de l'Éducation (PAIRE)
Intitulé de la mission : Expertise court-terme pour une mission d'accompagnement à la mise en œuvre de la réforme curriculaire
Pays / zone géographique : Mauritanie - Nouakchott
Durée de la mission : 60 jours
Type de contrat : Contrat de Prestation de Service

Description du projet

La présente mission de consultance s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet d'Appui institutionnel à la Réforme de l'Éducation » (PAIRE) en Mauritanie.

Ce projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France a démarré en janvier 2023 pour une durée de 48 mois (2023-2026).

L'objectif du PAIRE est de renforcer le système éducatif à travers l'appui à la mise en œuvre de la politique nationale dans le secteur de l'éducation et de la réforme du système éducatif.

Les résultats visés sont les suivants :

Résultat 1 :

Augmenter durablement la qualité pédagogique et physique, l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation dans le système éducatif des manuels scolaires et autres matériels pédagogiques pour renforcer/améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement.

Résultat 2 :

Renforcer la gestion administrative et pédagogique du système éducatif à travers des réformes institutionnelles au sein des directions centrales du ministère de l'éducation et de la formation professionnelle, des établissements publics sous égide du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif (MENRSE), et au niveau déconcentré.

Contexte de la mission

La Loi 2022-023 sur la Réforme du système éducatif comprend d'importantes décisions qui impactent les curricula de formation : intégration de la dernière année du préscolaire, 9 années de scolarité obligatoire, durée de la scolarité au Secondaire de 6 ans au lieu de 7. Pour accompagner ces réflexions sur le curricula, une Commission Nationale des Curricula (CNC) a été instituée¹, qui devra définir le cadre dans lequel s'inscriront les programmes et fournir des conseils et avis au Ministre chargé de l'éducation

¹ En application des dispositions de l'article 60 de la loi n° 2022-023 du 17 août 2022 relative à la loi d'orientation du système éducatif national.



nationale sur toutes les questions liées aux curricula et à la qualité des méthodes pédagogiques.

Elle est présidée par un chargé de mission au cabinet du Ministre de l'éducation, ancien directeur de l'ENI de Nouakchott et ancien DG de l'IPN. Elle est composée de 9 membres dont des inspecteurs et des enseignants à l'ENS retraités pour la majorité, un Parlementaire, un Président de Région, un représentant du Conseil Economique, Social et de l'Environnement et un représentant de la société civile.

La commission assure également les missions suivantes :

- Approbation des projets de programmes élaborés par des groupes spécialisés issus des instances chargées de la rédaction des programmes, ainsi que des projets de manuels et de supports pédagogiques élaborés par l'autorité compétente ;
- Proposer des sujets d'études et de recherche en lien avec les curricula ;
- Développer des relations de coopération et d'échange dans le domaine des curricula avec des organismes similaires aux niveaux régional et international ;
- Contribuer à la préparation des guides liés à la production des manuels scolaires et autres supports pédagogiques ;
- Exploiter les avis, recommandations et observations du Haut Conseil de l'éducation, notamment ceux relatifs aux curricula, aux méthodes éducatives et aux équipements scientifiques et pédagogiques ;
- Contribuer à l'intégration du numérique dans les méthodes pédagogiques et la construction des connaissances.

En parallèle, plusieurs autres acteurs interviennent dans ce domaine :

- L'Inspection Générale de l'Education Nationale IGEN chargée d'élaborer et de mettre en œuvre les orientations en matière de développement des curricula ;
- L'Institut Pédagogique National IPN en charge notamment d'élaborer, produire, expérimenter, évaluer, imprimer et diffuser les manuels scolaires ainsi que les matériels et moyens didactiques ;
- Les directions chargées de l'enseignement fondamental et secondaire interviennent dans la mise en œuvre des stratégies et des réformes concernant ces deux ordres d'enseignement (réglementation scolaire, organisation pédagogique, politique enseignante) ;
- L'Institut de Promotion de l'Enseignement des Langues Nationales qui intervient dans l'élaboration des programmes et manuels en langues nationales ;
- La mise à jour des programmes et des outils didactiques se base essentiellement sur les évaluations menées notamment par la Cellule Nationale de l'Evaluation CNE.

Compte tenu de la multiplicité des acteurs intervenant dans ce domaine, la CNC est appelée à jouer un rôle important de coordination de la politique nationale des curricula.

Les travaux d'élaboration du référentiel des curricula ont été lancés récemment dans le cadre d'un appui de l'UNESCO² qui a permis de préparer une feuille de route pour la refonte des programmes du collégial, un document d'orientation qui comprend le cadre référentiel du curricula du Collège et un guide

² Programme CapED UNESCO



pratique et des outils pouvant aider les équipes disciplinaires à établir leurs cadres curriculaires spécifiques.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la réflexion lancée par le Ministère de l'Éducation Nationale sur la révision des curricula, des programmes et manuels scolaires qui en découlent. Cette dynamique d'évolution et d'amélioration continue est tributaire aussi des mécanismes d'évaluation à mettre en place en coordination avec les instances compétentes.

Descriptif de la mission

L'AT du PAIRE lance, par les présents Termes de Références (TdR), un appel à candidature pour recruter un.e expert.e en appui à la Commission Nationale des Curricula.

Cet appui s'inscrit dans le cadre de l'activité 1.1.1 Accompagnement du MENRSE pour la conception d'une politique de l'édition scolaire intégrant le numérique et l'activité 2.1.1 - Accompagnement du MENRSE pour le pilotage et la mise en œuvre des réformes éducatives, intégrant les dimensions genre et de développement.

Objectifs de la mission :

Accompagner le MENRSE dans la mise en œuvre de la réforme curriculaire :

- Appuyer les équipes de la CNC et de l'IGEN à la mise en place du cadre de référence national des curricula et du guide méthodologique des programmes en se référant aux bonnes pratiques internationales en la matière ;
- Etudier les rôles et les compétences des structures intervenantes dans l'élaboration, la mise en place et l'évaluation des curricula sur la base d'une analyse institutionnelle en vue de renforcer la coordination et proposer les dispositifs adéquats pour un accompagnement efficace de la réforme curriculaire;
- Promouvoir l'innovation curriculaire par l'intégration de méthodes d'enseignement innovantes et les approches pédagogiques modernes basées sur le numérique.
- Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans l'élaboration et la mise en place des curricula ;

Activités à réaliser :

En collaboration avec le Président de la CNC et l'Inspecteur général de l'éducation nationale, l'expert assurera les activités suivantes :

- Dresser un diagnostic institutionnel des structures actuelles chargées de la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques pédagogiques et des pratiques curriculaires ;
- Proposer les modalités de travail de la commission dans son rôle d'appui à l'élaboration des curricula et les mécanismes de coordination avec les structures intervenantes dans l'élaboration et l'évaluation des curricula et accompagner : IGEN, IPN, CNE, IPELAN ;
- Appuyer l'élaboration d'une feuille de route globale et la conception des outils de pilotage nécessaires pour accompagner la mise en œuvre de la réforme curriculaire;



- Proposer les dispositifs adaptés pour suivre et évaluer efficacement les travaux menés dans le cadre de l'écriture des programmes et de l'élaboration des curricula ;
- Elaborer un benchmarking en la matière et sur les institutions comparables à l'échelle internationale ;
- Proposer une démarche d'intégration des méthodes d'enseignement innovantes et les approches pédagogiques modernes basées sur le numérique et le respect des valeurs de citoyenneté, genre, inclusion sociale et développement durable entre autres.
- Organiser des ateliers de réflexion et de renforcement des capacités des acteurs concernés.

L'expert sera appuyé par un expert national junior qui se chargera des activités suivantes :

- Servir de point focal entre l'expert international et les parties prenantes (CNC, IGEN, CNE, IPELAN, partenaires ...) pour les besoins de la mission (proposition des noms et contact des personnes à interviewer, faciliter la prise de rendez-vous et les échanges)
- La collecte des données et documentation nécessaires pour la mission ;
- Accompagnement des membres de la commission dans la mise en œuvre des activités planifiées par l'expert international.

Calendrier et livrables

La mission d'appui s'étalera sur 2024 et 2025 avec deux missions terrain au minimum à prévoir pour l'expert international.

Activités	Livable	Nombre de jours par expert (indicatif)	Période de mise en œuvre (indicatif)
Expert international			
Appui à la CNC	Etudes, documents, rapports, réunions, formations, ateliers	60j	2024 2025
Appui à l'IGEN			
Appui à l'IPN			
Appui aux acteurs de la réforme curriculaire (IPELAN, DGE, DEF, DES, CNE,...)			
Expert national			
Préparation des RDV, collecte des données et documentation nécessaires pour la mission	Documents, rapports, réunions, formations, ateliers	30j	2024 2025
Travaux d'accompagnement			

Profil souhaité

Formation et expériences requises pour l'expert (e) international (e):

- Master en sciences sociales (science de l'éducation, sociologie, éducation, psychologie, sciences politiques, juridiques ou économiques) ;
- Avoir une expertise reconnue en pédagogie ;



- Avoir au moins 15 ans d'expérience dans la conception de curricula et le développement des contenus de formation ;
- Solide expérience dans le domaine du numérique de l'éducation ;
- Bonne connaissance des questions liées à l'égalité des genres et de l'inclusion notamment dans le domaine de l'éducation ;
- Une connaissance du système éducatif Mauritanien ou de la région sera un atout ;
- Excellentes compétences interpersonnelles, de facilitation et de communication.
- Maîtrise du Français écrit et parlé, l'arabe sera un atout ;
- Expérience avérée de la rédaction de rapports et de recommandations.

Candidatures

Les candidatures doivent inclure les éléments suivants :

- CV de l'expert (e) proposé (e)
- Une offre méthodologique et financière incluant les honoraires de l'expert (e) en mentionnant le sujet de la candidature (expert international ou expert national).